

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 27 novembre 2013
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h

Présences : C. Poirier (présidence), B. Black, J.-L. Bourdages, R. Brockington, C. Creran, S. Gagnon, N. Giannakoulis, L. Haméon, S. Jaroudi, A. Kurikshuk-Nemec, S. Mullen, G. Phillips, A. Picotte, C. Danik, J. Ouellette et D. Martin.

Absences justifiées : A. Butler, L. Whitmore.

P. Lebel fait une présentation au CEN sur la plateforme de discussion de l'ACEP; il répond aux questions sur son fonctionnement et sur comment elle peut être davantage utilisée.

1) Points aux fins d'approbation

1a) ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 1 d) Agents négociateurs (huis clos)
- 3 b) Fonds de grève
- 3 c) Résolution sur le Comité RH de A. Kurikshuk-Nemec

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Mullen d'adopter l'ordre du jour, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 30 octobre 2013

Ce point est traité à huis clos.

1 c) Compte rendu du 30 octobre 2013

Résolution : Il est proposé par L. Haméon et appuyé par S. Mullen d'adopter le compte rendu.

Pour = 11, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

1 d) Agents négociateurs (huis clos)

[Début à 18 h 15]

[Fin à 18 h 50]

2) Suivis

2 a) Politique des prix de l'ACEP

La version finale de la politique est à la traduction. Elle sera déposée à la réunion de janvier.

2 b) Politique de sécurité du CEN sur les observateurs aux réunions des comités de l'ACEP

Les modifications suivantes sont apportées :

Politique

7. Le seul compte rendu **officiel** d'une réunion est le procès-verbal. ~~Toute autre forme d'enregistrement est interdite à moins d'autorisation du président de la réunion. Les observateurs ne doivent apporter à la réunion aucun appareil électronique tel ordinateurs, téléphones et tablettes. S'ils apportent un de ces appareils électroniques, les observateurs doivent les remettre au secrétaire de la réunion qui les gardera en lieu sûr jusqu'à la fin de la réunion.~~

8. Les observateurs quittent la salle **avec leurs appareils électroniques** lorsque le comité traite d'une question confidentielle, comme l'exige la *Politique sur les huis clos* de l'ACEP.

Fiche de renseignements pour les observateurs

- ~~Les dispositifs électroniques capables d'enregistrer les débats d'une réunion doivent être remis au secrétaire du comité avant le début de la réunion. Il est interdit aux observateurs d'utiliser ces dispositifs aux réunions des comités; il peut s'agir notamment d'ordinateurs, de tablettes ou de téléphones. Les dispositifs sont retournés à leurs propriétaires après la levée de la séance.~~

Modifications aux Statuts

La présidence de l'ACEP :

9.13 prend les mesures **nécessaires** pour que tout membre perturbateur quitte la réunion du CEN ou l'assemblée des membres. Les travaux de la réunion sont interrompus jusqu'au départ du membre.

La présidence des sous-comités :

12.9 La présidence d'un sous-comité prend les mesures nécessaires pour que tout membre perturbateur quitte la réunion. Les travaux de la réunion sont interrompus jusqu'au départ du membre.

Résolution : Il est proposé par G. Phillips et appuyé par L. Haméon d'approuver les modifications ci-dessus. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2 c) Votes par appel nominal sur les points importants dans les comptes rendus du CEN (R. Brockington)

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par S. Mullen que des votes par appel nominal automatiques soient pris sur les questions importantes.

Pour = 11, contre = 1, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

2 d) Mise en œuvre des recommandations du rapport d'enquête

Sans objet ce mois-ci.

3) Questions de fond aux fins de discussion

3 a) Plan d'action C-4

Il est suggéré d'envoyer le projet de plan d'action au Conseil des dirigeants des sections locales et au CEN afin d'obtenir leurs contributions et suggestions.

Il est **convenu** que le CEN tienne un vote électronique sur les coûts financiers dans la deuxième ou troisième semaine de décembre.

3 b) Fonds de grève

Il est proposé par A. Picotte que le CEN donne au Comité des finances le mandat d'explorer l'idée d'un fonds de grève, y compris d'un prélèvement spécial, et que l'idée soit soumise aux unités de négociation EC et TR.

[Début à 20 h 12]

[Fin à 20 h 13]

3 c) Résolution sur le Comité RH de A. Kurikshuk-Nemec

A. Kurikshuk-Nemec dépose une résolution qui sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire.

4) Rapports

4 a) Rapport du président (huis clos)

[Début à 20 h 21]

[Fin à 20 h 45]

4 b) Rapport du Directeur général des politiques

Négociation collective EC

- Le Comité de négociation collective (CNC-EC) et le Comité consultatif de négociation collective (CNCC-EC) se sont réunis le 14 novembre.
- Un examen des dispositions du projet de loi C-4 qui toucheront la négociation collective a été remis aux comités.
- À la suite des délibérations avec le CCNC, le CNC-EC a décidé de la forme et du contenu d'un document d'information sur les congés de maladie et le régime d'assurance-invalidité de courte durée pour les membres EC. Un projet du document sera préparé pour la prochaine réunion du CNC-EC.

- Le CNC-EC a aussi décidé du contenu de la question sur les priorités pour le questionnaire de consultation.
- Les notes confidentielles de la réunion du 14 novembre sont annexées à notre rapport.

Négociation collective TR

- Le comité TR ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du CEN. Sa réunion a lieu demain.

Comité mixte BdP-ACEP sur les départs

- Il est devenu évident pour l'ACEP et bien compris par l'employeur que des membres de l'ACEP quittent la Bibliothèque à un rythme anormalement élevé.
- L'ACEP et l'employeur se sont engagés à explorer les motifs des départs qui se sont produits dans le passé et des départs éventuels dans le futur.
- Les dossiers des entrevues de fin d'emploi sont partagés avec l'ACEP, confidentiellement. Ces dossiers n'ont pas fourni au comité mixte les renseignements dont il avait besoin.
- Le comité mixte s'est réuni pour la deuxième fois la semaine dernière pour discuter de questions de méthodologie, dont les avantages et les inconvénients d'un sondage auprès des membres qui ont déjà quitté et de ceux qui travaillent encore à la BdP.

Consultations BdP-ACEP : politique de réaménagement des effectifs

- La BdP et l'ACEP étudient la politique de la Bibliothèque qui s'applique aux membres de l'ACEP.
- L'ACEP fera une contribution afin d'en arriver à une nouvelle politique.
- La représentation de l'ACEP est assurée par Yves Rochon (ART) et trois membres de la section locale (Dominique Valiquet, Alex Smith et Holly Porteus).

Séances d'information

- L'ACEP et les autres agents négociateurs qui ont assisté aux deux premières séances se sont retirés des séances d'information organisées par le SCT dans le but d'informer les agents négociateurs de ses décisions unilatérales sur la gestion de l'invalidité et les régimes d'assurance-invalidité.

Groupes de travail interne

- Gestion du rendement
 - Un premier document est terminé et affiché sur le site Web de l'ACEP. Il s'agit d'un document d'information sur la façon de participer proactivement au processus de gestion du rendement.
 - Le brouillon d'un deuxième document, sur les recours possibles lorsque le rendement est jugé insatisfaisant, est terminé et est en cours d'examen.
 - Nous afficherons le document en janvier, comme prévu.
 - Le nouveau système de gestion du rendement entrera en vigueur le 1^{er} avril 2014.
- Milieu de travail 2.0

- La recherche se poursuit.
- Parce qu'il a été déplacé par des priorités imprévues, le document pour nos représentants des sections locales sera préparé en janvier.
- Les représentants des sections locales pourront utiliser le document pour déterminer les enjeux qui doivent être soulevés dans les milieux de travail qui sont transformés en sites de milieu de travail 2.0.

Autres

- J'ai été invité à préparer et à donner une présentation sur l'état des relations de travail dans la fonction publique fédérale à un groupe d'étudiants qui suivent un cours sur les RH à l'Université d'Ottawa.
- Bien que ce type de travail extracurriculaire ne soit pas toujours d'intérêt pour les membres du CEN, je crois que le contenu de la présentation est d'actualité et je suis disposé à en remettre des copies sur demande.

4 c) Revue législative

Le rapport mis à jour est déposé. Il n'y a pas de suivis.

4 d) Rapport du Directeur général des opérations

Affaires internes

M. Lionel Dionne est le candidat retenu pour le poste d'agent de recherche pour les négociations et entrera en fonction le 27 novembre. Anita Bangiricenge a été nommée par intérim dans le poste de coordonnatrice des services jusqu'au 31 janvier 2014.

Sondages électroniques

Une formation supplémentaire sur les sondages InSite devra être donnée à la coordonnatrice des services p.i. L'agente des communications assistera aussi à la formation et elle sera également offerte aux commis d'administration qui en ont manifesté l'intérêt.

Négociations

Une première réunion du Comité de négociation collective pour les membres de l'ACEP à la Bibliothèque du Parlement a eu lieu le 21 novembre. Je fournirai plus de renseignements dans mon prochain rapport.

Dossiers de représentation

Voici la répartition par grands sujets de tous les dossiers de représentation ouverts depuis le début de 2013 :

Absentéisme	4	CNM (prestations)	
Accès à l'information		CNM (frais dentaires)	
Hébergement	34	CNM (DSE)	1
Nominations intérimaires	3	CNM (soins de santé)	1

AIPRP		CNM (réinstallation)	2
Droit d'auteur		CNM (indemnité de déplacement)	
Travail de l'unité de négociation		CNM (déplacements)	
Prestations	5	CNM (DRE)	53
Prime au bilinguisme		Rémunération	16
Carrière et droits d'enregistrement	2	Pension	1
Classification	11	Évaluation rendement	42
Code de conduite	4	Dossier personnel	
Consultation	3	Politique	1
Mutations	1	Activité politique	
DJR		Protection vie privée	2
Assurance invalidité	5	Probation	1
Discipline	32	RAND	
Discrimination	15	Programme de recrutement	
Statut d'emploi	1	Représentation	
Évaluation ergonomique		Démission	1
Évaluation de l'aptitude au travail	3	Retraite	2
Harcèlement	45	Retour au travail	10
Santé et sécurité	10	RIM	1
Santé et sécurité (demande)	1	Cote de sécurité	2
Horaire de travail	5	Service	2
Horaire de travail (heures suppl.)	3	Dotation	16
Horaire de travail (déplacements)		Dotation (DRE)	6
Droits de la personne	1	Énoncé de fonctions	8
SIGC	1	Télétravail	6
Assurances Johnson		Employé à durée déterminée	1
Profil linguistique	1	Licenciement	4
Formation linguistique	2	Conditions de travail	
Congés	14	Programme de formation	3
Congés (annuels)		Temps de déplacement	1
Congés (deuil)		Plainte, pratiques de travail injustes	2
Congés (autres)	6	Cotisations syndicales	2
Congés (parlementaires)		Représentation syndicale	4
Congés (maladie)	8	Affectation de travail	4
Congés (non payés)	7	Lieu de travail	

Lettre d'attentes	1	Charge de travail	4
Indemnité de maternité	1	Actes répréhensibles (dénonciation)	1
Évaluation médicale	1		
		Total	430

Causes devant les tribunaux

Boshra et ACEP (Cour fédérale)

L'ACEP a décidé d'abandonner l'affaire des dépens qui lui sont dus.

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Causes

Nous avons reçu la décision de l'arbitre dans l'affaire **Lebeau** (discrimination – droits de la personne – Statistique Canada). L'arbitre a rejeté le grief. Notre conseiller juridique a étudié la décision et nous déposerons une demande de révision judiciaire auprès de la Cour d'appel fédérale.

Dans la dernière affaire **Boshra** (plainte contre l'ACEP sur le droit de juste représentation) pour laquelle une décision a été rendue le 15 octobre, nous n'avons reçu aucun avis selon lequel M. Boshra a déposé une demande de révision judiciaire. En conséquence, il n'y a plus d'affaires en suspens concernant M. Boshra.

Rôle d'audiences

Les audiences suivantes sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP d'octobre à mars 2014.

Ottawa	2 au 6 déc.	Tulloch (Discrim. – droits pers.)	StatCan
Ottawa	16 au 19 déc. (continuation)	Desfossés (Discrim. – droits pers.)	RHDCC
Ottawa	27 au 31 janv.	Kalonji (Licenciement)	CISR
Winnipeg	13 et 14 mars	Dorn (Discrim. – droits pers.)	RHDCC

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

e) Rapport du Comité des finances

Les états financiers sont examinés. Il n'y a pas de suivis.

f) Comité des Statuts et des Règlements

Modification au Règlement 5.3

NOUVEAU 5.3.5 Lorsque les circonstances le justifient, le CEP recommande au CEN de réserver les services d'un enquêteur externe pour contribuer à l'examen ou effectuer l'examen sous la supervision du CEP.

NOUVEAU 5.3.6 Le CEN vote sur la recommandation du CEP à sa réunion régulière prévue subséquente.

Renommer les autres dispositions de l'article.

Résolution : Il est proposé par S. Mullen et appuyé par L. Haméon d'adopter la modification ci-dessus.

Pour = 12, contre = 0, abstention = 0. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Modification du paragraphe 14.2 – Comité de négociation collective

Libellé proposé

14.2 Les membres du comité de négociation collective sont choisis conformément à la procédure établie ~~au paragraphe R 7.1 dans les Règlements (ou plus spécifiquement aux alinéas R 7.1.1 et 7.1.2).~~

Résolution : Il est proposé par S. Mullen et appuyé par L. Haméon d'adopter la modification proposée.

Pour = 12, contre = 0, abstention = 0. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Règlement 3.35 – Résolutions ayant des incidences financières

Point reporté.

Politique sur les contributions au CEN

Point reporté.

5) Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 15.